

Andreas Kiefer

CANDIDAT AU POSTE DE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONGRÈS DES
POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Cher/chère membre du Congrès,

En 2010 et en 2015, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux m'a élu Secrétaire général. Les membres m'ont confié la responsabilité de diriger et de guider le personnel du secrétariat, de gérer les ressources financières et d'atteindre les objectifs politiques et thématiques définis par le Congrès dans ses priorités. Mes responsabilités consistaient en outre à fournir des conseils politiques aux Président(e)s et au Bureau et à représenter le Congrès au sein des structures du Conseil de l'Europe et au-delà.

Les Président(e)s du Congrès tiennent régulièrement un échange de vues avec le Comité des Ministres. Outre ce dialogue politique, il appartient au Secrétaire Général de présenter le travail concret et les résultats du Congrès aux Ambassadeurs/Ambassadrices de nos 47 États membres. Les résultats et les activités que je porte à leur attention deux fois par an sont vos réalisations, le travail de notre assemblée d'élus(e)s engagé(e)s. L'appui d'une grande équipe de collègues du secrétariat, attachée à la cause de l'autonomie locale et régionale démocratique, a été essentiel pour atteindre ces objectifs.



CŒUR DE MÉTIER ET NOUVEAU TERRAIN

Dans un esprit de recherche constante d'améliorations et d'efficacité, mon équipe et moi-même avons mis l'accent sur les questions et tâches essentielles du Congrès telles que définies par le Comité des Ministres. Nous avons ajouté de nouvelles dimensions au travail institutionnel du Congrès et au suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale, comme la promotion des droits de l'homme, la prévention de la corruption et les questions horizontales des objectifs de durabilité des Nations Unies (ODD). En 2013, un nouveau processus de post-monitoring a été lancé à travers un dialogue politique avec les autorités nationales afin de donner un suivi concret à nos recommandations adoptées, et, en 2014, nous avons créé une opportunité unique pour les jeunes de s'impliquer de manière significative dans notre travail.

Nous sommes entrés sur un nouveau terrain en lançant des activités de coopération financées par des ressources extrabudgétaires tant dans les Etats membres que dans les pays de la politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions voisines. Par exemple, depuis 2012, nous avons mis en œuvre des projets et programmes pour les maires en tant que gestionnaires du changement (« maires, leaders du changement »), pour une meilleure éthique publique et plus de transparence, pour l'égalité des sexes dans la vie politique et pour motiver les jeunes afin d'en faire des citoyens plus actifs. Ces activités ont été soutenues par des subventions des États membres et de l'Union européenne pour un montant d'environ neuf millions d'euros. Les bénéficiaires sont des élus locaux et régionaux, des municipalités et des villes et leurs associations nationales en Albanie, Arménie, Géorgie, République de Moldova, Ukraine et au Maroc et en Tunisie. Ces activités concrètes sont venues compléter les travaux statutaires du Congrès et de ses trois commissions. Nous sommes particulièrement fiers de la mise en œuvre de projets par les maires et les conseillers et de la communauté de pratique pour la démocratie locale.

J'ai contribué à faire connaître le Congrès en tant que forum d'échange, en tant qu'organe de suivi et d'observation des élections du Conseil de l'Europe. Sur le terrain, le secrétariat opérationnel met en œuvre des projets dans le cadre des plans d'action du Conseil de l'Europe et est hautement reconnu. Nous atteignons avec succès les maires et les conseiller(e)s, les membres des exécutifs et assemblées régionales, afin de porter la dimension locale et régionale des valeurs qui constituent la raison d'être du Conseil de l'Europe : démocratie, droits de l'homme et Etat de droit.

MULTILATÉRALISME ET GOUVERNANCE À MULTI-NIVEAU - DÉFENDRE L'AUTONOMIE LOCALE ET RÉGIONALE

N'oublions pas que le Conseil de l'Europe n'a pas été fondé en 1949 pour renforcer le rôle des gouvernements et des parlements. L'objectif principal était de créer un plus grand espace européen de démocratie, de droits de l'homme et d'État de droit et un système de freins et de contrepoids afin de protéger ces valeurs et leurs bénéficiaires - les femmes, les hommes et les enfants vivant sur le territoire européen. La Cour européenne des droits de l'homme et un système efficace d'organes de suivi visent à protéger les droits des citoyens et des résidents contre des abus de pouvoirs et les violations des conventions élaborées par le Conseil de l'Europe. L'un de ces droits et élément clé du modèle de société européen est l'autonomie locale telle qu'inscrite dans la Charte européenne de l'autonomie locale. Le Congrès a été chargé de contrôler le respect de la Charte par les États membres et nous menons nos activités de suivi de manière structurée, cohérente et transparente. Afin de poursuivre notre cœur de métier en temps de crise et de possibilités limitées de voyager, nous avons introduit de nouvelles méthodes temporaires pour les activités de suivi à distance, l'observation des processus électoraux et missions d'enquête.

Avant la crise du COVID-19, le Congrès avait déjà identifié une tendance à la recentralisation des compétences et le Conseil de l'Europe avait également identifié des menaces pour les droits fondamentaux tels que la liberté d'expression, la liberté de

réunion et l'accès à des élections libres et équitables. Indubitablement, il existe des tendances au nationalisme et à l'isolement qui prétendent que l'élévation des murs résoudrait des problèmes et des défis complexes. Je suis convaincu que les défis auxquels nos États membres sont confrontés ne peuvent être relevés de manière positive que par le multilatéralisme, c'est-à-dire la coopération entre les États membres, et la gouvernance à plusieurs niveaux, c'est-à-dire la consultation, l'échange, la confiance et unir les forces entre les élus nationaux, régionaux et locaux et les administrations sous leur autorité respective. Les élus locaux et régionaux sont en première ligne pour faire face à ces défis. Afin de trouver des solutions fonctionnelles « à l'épreuve de la réalité », les autorités locales et régionales doivent être incluses dans toutes les politiques, lorsqu'elles ont une dimension locale et régionale. Le Congrès est l'organe institutionnel du Conseil de l'Europe pour y parvenir. Avec mes collègues du secrétariat, je continuerai à y travailler pour veiller à ce qu'elles soient pleinement associées à la préparation des politiques qu'elles doivent mettre en œuvre.

Alors que des progrès significatifs ont été accomplis dans l'amélioration des conditions de vie des populations dans de nombreux domaines, la crise du COVID-19 a confronté les pays européens à des inégalités croissantes, ce qui soulève des questions sur la stabilité et la durabilité de nos systèmes sociaux, économiques et politiques. Avec vous, je veux aider à développer la capacité du Congrès à aborder et à répondre aux nouveaux défis pour les citoyens et pour l'autonomie locale et la démocratie régionale.

La digitalisation et l'intelligence artificielle seront des outils importants, si elles sont bien utilisées, mais ne pourront jamais remplacer le contact humain entre les populations et leurs élus. Les maires et les conseillers jouissent du plus haut niveau de confiance parmi la population et sont le ciment de nos communautés. Dans le même temps, il y a de moins en moins de candidats disponibles pour un poste élu. Accorder des conditions de travail raisonnables aux politiciens sera une tâche particulièrement importante dans les années à venir pour garantir le fonctionnement de la démocratie représentative.

ATTACHÉ À NOS VALEURS ET AU CONGRÈS

Fort de mon expérience professionnelle, de mon réseau international de décideurs, d'universitaires et des associations et réseaux européens et nationaux de pouvoirs locaux et régionaux, je souhaite continuer à contribuer à ce que le Congrès puisse jouer son rôle de forum paneuropéen d'échange politique et de transfert de savoir-faire. Avec l'équipe hautement professionnelle du secrétariat, je souhaite développer davantage le Congrès en tant qu'organe de suivi efficace et acteur opérationnel sur le terrain, et en tant qu'élément important de la promotion des valeurs du Conseil de l'Europe au niveau local et régional, telles que la citoyenneté démocratique active, la lutte contre la radicalisation et le discours de haine et faire des principes de la Charte sociale européenne une réalité.

La mise en œuvre imminente des réformes – après une phase difficile sans précédent pour le Congrès - nécessite un Secrétaire Général doté de perspicacité et de vision, de créativité et d'anticipation, d'une expérience approfondie, d'un leadership convaincant, de capacités de dialogue et de communication, et d'un engagement indéfectible envers les valeurs du Conseil de l'Europe. Le Secrétaire Général du Congrès doit jouir d'une reconnaissance de ses compétences et de sa capacité à produire des résultats - au sein même du Congrès et auprès des décideurs de l'Organisation et de nos partenaires extérieurs.

Mon engagement total pour la démocratie locale et régionale ainsi que mon parcours personnel et mon expérience professionnelle, ma loyauté, mon sens des responsabilités et de l'innovation, sont les moteurs de ma candidature. Je suis prêt à consacrer toute mon énergie au service du Congrès pour accroître encore son rôle, sa visibilité et son impact.

Novembre 2020



CURRICULUM VITAE

Andreas Kiefer est né le 6 octobre 1957 à Salzbourg en Autriche. Il a étudié le droit et l'économie dans les universités de Salzbourg et de Linz et est titulaire d'un doctorat en droit, ainsi que d'un diplôme en gestion générale avec spécialisation en gestion publique obtenu en 2010. En plus de sa langue maternelle allemande, il parle couramment anglais et français.



Il a travaillé comme chef de cabinet du vice-président de Land Salzburg puis du président Hans Katschthaler (1984-1995), il a ensuite été directeur du service des affaires européennes du gouvernement régional de Land Salzburg de 1996 à 2010.

De 2000 à 2009, en tant qu'expert, il a représenté les Länder autrichiens aux préparations des Conférences intergouvernementales de l'Union Européenne sur le Traité sur une Constitution pour l'Europe et le Traité de Lisbonne. Il a ensuite été responsable de la mise en place du système de suivi de la subsidiarité et de la proportionnalité par les Länder. Il a été Secrétaire général de la Conférence des présidents des régions à pouvoirs législatifs (REGLEG) en 2003.

Sa contribution à la création de l'EuRegio Salzburg-Berchtesgadener Land-Traunstein avec plus de 100 municipalités est un exemple concret de coopération transfrontalière appliquée.

Andreas Kiefer a été président et membre des comités électoraux locaux pour les élections municipales, régionales, fédérales et européennes et a lancé un projet de participation des citoyens pour intégrer de nouveaux résidents et créer une déclaration de mission municipale dans la municipalité de Kuchl (Dorferneuerung).

Il a été élu Secrétaire général du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe le 17 mars 2010 puis réélu en mars 2015.

Andreas Kiefer intervient régulièrement à l'occasion de conférences internationales et auprès d'universités. Il a publié de nombreux articles sur l'autonomie locale, le régionalisme, le fédéralisme, la coopération interrégionale et transfrontalière, les régions à pouvoir législatif, le système politique autrichien, sur la dimension locale et régionale au Conseil de l'Europe et au Comité des régions.

Il est membre du Comité Scientifique de l'Institut de Fédéralisme Comparé de l'Académie Européenne de Bozen / Bolzano (EURAC), de l'Association Européenne des Chercheurs sur le Fédéralisme et de 2005 à 2016 du Bureau de l'Institut de Salzbourg pour l'Education (Salzburger Bildungswerk).

Andreas Kiefer est marié à Carmen Kiefer, conseillère en relations publiques et, depuis 1999, 1^{ère} Vice-Maire de la municipalité de Kuchl. Ils ont trois enfants.

Contact

Adresse privée: andreas.kiefer@outlook.com

Adresse professionnelle: Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, Avenue de l'Europe, F-67075 Strasbourg,

www.coe.int/congress

e-mail : andreas.kiefer@coe.int